Hôtel de l'Ange

Enquête sur l'avenir de l'Hôtel de l'Ange auprès de la population de Cugy

Le 30 novembre 2025, suite à un référendum populaire, les citoyens de Cugy ont refusé le crédit destiné à la rénovation de l'Hôtel de l'Ange. Aujourd'hui, la question demeure :

Que veut-on faire de l'Hôtel de l'Ange ?

Le sondage qui suit vise à évaluer les attentes de la population sur le projet de l'Hôtel de l'Ange.
Il servira de base pour les réflexions qui seront menées par une commission du Conseil communal incluant des conseillers généraux de chaque groupe.
Merci de prendre quelques minutes pour y répondre. Vous pouvez soit découper ou photocopier le questionnaire complété, et le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale, soit y répondre en ligne en scannant le QR Code (page 16). Le sondage est également disponible au bureau communal.

Prière d'indiquer votre priorisation :
1 = complètement défavorable / 2 = plutôt défavorable / 3 = plutôt favorable / 4 = très favorable

LA COMMUNE RÉNOVE L'HÔTEL DE L'ANGE

Critères / Attentes	1	2	3	4
On conserve un restaurant populaire et salle(s) au rez-de-chaussée.	○	○	○	○
On aménage l'étage (à définir : studios, bureaux, etc.).	○	○	○	○
On aménage l'étage (à définir : chambres d'hôtel).	○	○	○	○
On aménage tout le bâtiment, de la cave au grenier.	○	○	○	○
On aménage d'autres services (à définir : kiosque, tearoom, etc.).	○	○	○	○
Avec la location du restaurant et des logements, on vise l'équilibre financier du tenancier.	○	○	○	○
Si c'est nécessaire pour assurer cet équilibre financier, la commune supporte le déficit éventuel. On considère que le maintien d'un restaurant et d'une salle sont des services pour la population, qui peuvent occasionner des coûts.	○	○	○	○

LA COMMUNE VEND L'HÔTEL DE L'ANGE

Critères / Attentes	1	2	3	4
On vend l'Hôtel de l'Ange au plus offrant.	○	○	○	○
On vend l'Hôtel de l'Ange, avec la condition d'y aménager un restaurant et une salle.	○	○	○	○
Si on ne trouve pas d'acquéreur pour le prix souhaité, la commune accepte d'investir un montant à fonds perdu pour encourager un éventuel acheteur et répondre au souhait de disposer d'un restaurant et d'une salle.	○	○	○	○

Le délai de réponse est le **19 décembre 2026**

Suite du formulaire en page suivante ->>

Selon vous, quelle serait la meilleure utilisation quant aux étages de ce bâtiment ?

.....

.....

.....

.....

Remarques et commentaires :

.....

.....

.....

.....

Nom et Prénom : .....

(Nécessaires pour validation. Les réponses seront traitées confidentiellement.)

Merci pour votre participation très appréciée. *Le Conseil communal*

Cugy Fribourg

Le délai de réponse est le **19 décembre 2026**

